

PRENDRE SOIN DE VOTRE VIE D'ENTREPRENEUR ENGAGÉ

► NOS SOLUTIONS POUR VOUS PROTÉGER, VOUS ET VOS SALARIÉS



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*



LE COLLECTIF AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des entrepreneurs et des entreprises des territoires. Ses offres et services ont déjà convaincu plus de 150 000 entrepreneurs, pour leur protection sociale et celle de leurs salariés.

Harmonie Mutuelle connaît particulièrement bien l'écosystème entrepreneurial en soutenant la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises), la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE), le réseau Entreprendre, Les Rebondisseurs Français et APESA.

➤ 1^{RE} ENTREPRISE MUTUALISTE À MISSION

Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, nous œuvrons depuis toujours pour une société plus juste et solidaire. Notre raison d'être : agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société, en mobilisant la force des collectifs.

➤ ENSEMBLE VERS L'ÉCO-SANTÉ

Harmonie Mutuelle lance le mouvement de l'Éco-santé : agir plus tôt, agir plus vite et agir autrement pour votre santé et celle de vos collaborateurs. L'Éco-santé privilégie une approche durable, bonne pour la planète et votre business. Chacun peut être acteur à son niveau et Harmonie Mutuelle vous accompagne grâce à ses offres et ses services.



90%*

de nos clients entrepreneurs
sont prêts à nous
recommander.

*Baromètre satisfaction 2024



HARMONIE MUTUELLE À VOTRE SERVICE

En tant qu'entrepreneur, vous êtes seul aux commandes pour assurer le développement de votre entreprise et garantir la protection de vos salariés. Mais à titre personnel, vous devez aussi penser à préserver votre santé au quotidien et à **sécuriser l'avenir de votre famille**. Tout cela demande beaucoup de temps et d'énergie...

Les experts Harmonie Mutuelle sont à vos côtés pour vous aider à prendre soin de votre vie d'entrepreneur engagé, en choisissant avec vous les solutions adaptées à votre situation.

► NOTRE ACCOMPAGNEMENT EXPERT

Un interlocuteur unique dédié sur votre territoire, à vos côtés, prêt à répondre à l'ensemble de vos besoins de protection, tant professionnels que personnels.

Un outil de diagnostic exclusif pour identifier vos besoins spécifiques et vous proposer les solutions les mieux adaptées.

Une gestion 100 % digitale possible pour vous et vos salariés, avec 2 applications simples et efficaces :

- **Harmonie&Moi** pour suivre vos remboursements, trouver un professionnel de santé et même bénéficier d'une téléconsultation,
- **Mon Entreprise & Harmonie** pour gérer vos contrats collectifs santé et prévoyance au quotidien.

► NOS SERVICES INCLUS DANS TOUS NOS CONTRATS

Parce que prendre soin de sa santé, c'est aussi préserver son environnement, nos services sont pensés pour conjuguer bien-être personnel et impact positif.



Rendez-vous médical et téléconsultation

Pour consulter un médecin généraliste ou spécialiste 24h/24 et 7j/7 en cabinet ou à distance.



Réseau de partenaires de soins Kalixia

+20 000 professionnels de santé partenaires partout en France pour faciliter l'accès aux soins et réduire les frais de santé.



Coaching santé

Un accompagnement humain et motivant pour continuer à vivre en bonne santé ou améliorer son état de santé.



Service d'assistance

Vous accompagner en cas de coup dur : aide à domicile, garde d'enfants, rapatriement sanitaire, conseils médicaux et juridiques...



Action sociale

Un soutien financier en cas de difficultés liées à la maladie, à des problèmes familiaux ou financiers.



NOS SOLUTIONS *pour les entrepreneurs*

Et si vous pensiez d'abord à vous et à votre famille ? Harmonie Mutuelle vous permet de protéger à la fois votre vie d'entrepreneur et votre vie personnelle, au quotidien et pour le futur.



NOTRE OFFRE



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Vous profitez des remboursements de soins médicaux généralistes ou spécialistes avec la prise en charge des médecines complémentaires, des frais d'hospitalisation, d'optique, du dentaire mais aussi d'actes de prévention, d'examens de dépistage, de vaccins...

PRÉVOYANCE

Vous maintenez votre niveau de revenus en cas de maladie, d'accident, d'arrêt de travail, d'invalidité et vos proches sont protégés si vous venez à décéder.

Vous êtes micro-entrepreneur ou TNS en solo ?

Vous pouvez bénéficier d'un contrat réunissant santé et prévoyance pour vous simplifier la vie.

ÉPARGNE RETRAITE

Épargnez pour maintenir votre niveau de vie à la retraite tout en bénéficiant d'avantages grâce à la déduction fiscale de vos versements.



Loi Madelin : vos cotisations de complémentaire santé et de prévoyance sont déductibles du bénéfice imposable de votre entreprise (hors micro-entrepreneurs).

ASSURANCE VIE

Dans un cadre fiscal avantageux, vous pouvez préparer un projet, transmettre un capital ou dynamiser votre épargne avec des placements rémunérateurs.

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Vous réalisez en moyenne 10 000 € d'économies sur votre prêt immobilier avec une assurance 100 % conforme aux exigences bancaires.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Soutien psychologique

Pour faire face aux situations difficiles, rompre une situation d'isolement ou se relever après un échec entrepreneurial, nous vous proposons un service d'écoute et de soutien auprès de psychologues.

Programme de prévention

Nous mettons en place des programmes pour les parents de jeunes enfants ou les seniors, et des rendez-vous prévention : ateliers, conférences.



Envie de plus d'informations ?

Retrouvez toutes nos solutions
pour les entrepreneurs, leurs
salariés et leur entreprise

Faites
votre devis
en 2 min

NOS SOLUTIONS *pour les salariés*

Un salarié bien protégé est plus motivé et donc plus performant. Avec nos solutions collectives de protection sociale et d'épargne, vous avez toutes les cartes en main pour satisfaire votre équipe et faciliter vos recrutements.



NOTRE OFFRE

En tant qu'employeur, vous êtes tenu de respecter certaines obligations en matière de complémentaire santé et de prévoyance, notamment dans le cadre de votre convention collective nationale.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Vos salariés bénéficient des remboursements de soins médicaux généralistes ou spécialistes avec la prise en charge des médecines complémentaires, des frais d'hospitalisation, d'optique, du dentaire mais aussi d'actes de prévention, d'examens de dépistage, de vaccins...

PRÉVOYANCE

Vos salariés aussi peuvent maintenir leur niveau de revenus en cas de maladie, d'accident, d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès. L'assistance incluse favorise leur retour au travail.

ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE

Très utile pour engager et valoriser vos salariés en les associant à la performance de l'entreprise, dans un cadre fiscal avantageux. Vos salariés bénéficient ainsi d'un dispositif pour financer leurs projets ou préparer leur retraite sereinement.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Prévention

Pour identifier et formaliser les risques de santé avec le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), et pour limiter ces risques en améliorant la qualité de vie au travail.

Quelles obligations et opportunités pour votre entreprise ?



NOS SOLUTIONS *pour votre entreprise*

Harmonie Mutuelle vous accompagne pour faire vivre votre entreprise au mieux de vos intérêts et pour que vous vous sentiez moins seul.



NOTRE OFFRE

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Pour répondre à vos obligations légales lors du départ en retraite d'un collaborateur.

GARANTIE PERSONNE CLÉ

Pour assurer la pérennité de votre entreprise. En cas d'incapacité ou de décès, la garantie personne clé prévoit le versement d'un capital ou d'indemnités journalières à l'entreprise.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Mon Coaching Pro

Pour vous accompagner dans les prises de décisions, la gestion, le développement de votre entreprise, lutter contre le stress et rompre avec la solitude, vous bénéficiez de séances de coaching sur mesure avec des professionnels experts de la santé et de l'entrepreneuriat.

DES OUTILS PRATIQUES POUR OPTIMISER VOTRE GESTION EN LIGNE

POUR VOS CONTRATS PERSONNELS :

votre espace adhérent *Harmonie&Moi*

- Calculer, demander ou suivre un remboursement
- Transmettre des justificatifs
- Télécharger votre attestation Madelin
- Prendre un rendez-vous médical et téléconsulter en ligne
- Géolocaliser les professionnels de santé partenaires du réseau Kalixia
- Accéder à l'assistance Harmonie Santé Services
- Contacter un conseiller entrepreneur

POUR VOS CONTRATS SALARIÉS :

votre espace *Mon Entreprise et Harmonie*

- Suivre et gérer vos contrats
- Affilier vos collaborateurs
- Déclarer un arrêt de travail, une invalidité, un décès
- Télécharger vos justificatifs
- Suivre le traitement de vos demandes

Nous contacter



0 805 50 00 19

(services et appels gratuits)



harmonie-mutuelle.fr/contact



Notre réseau de près
de 190 agences
sur l'ensemble du territoire

Nous suivre ➤    

HARMONIE MUTUELLE, MEMBRE DU GROUPE VYV

Harmonie Mutuelle fait partie du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale. Le Groupe VYV agit pour que la santé soit accessible à tous grâce à la mise en synergie de ses métiers : assurance, soins et accompagnement, logement.



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473 - N° LEI n° 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143 rue Blomet - 75015 Paris - 4595A-0625_PSPL.

